



Diminution des heures de travail

Par **coco83**, le **14/05/2009** à **19:09**

Bonjour,
mon employeur m'a diminué mes heures de travail pour "fautes" et donc je suis passer de 24 H par semaine à 6h par semaine d'autant plus que je suis en maladie pour cause d'opération depuis le 20 avril avait il le droit de le faire a ce moment la merci pour votre reponse